



Projet de parc agrivoltaïque sur la commune de Monheurt (47)

Thierry et Quentin FARINA



CalyWattSol

PARTENAIRE DE
l'INRAE
dans le cadre du pôle national
de recherche sur l'agrivoltaïsme



10 décembre 2025

MEMBRE DE L'ASSOCIATION
France
Agrivoltaïsme

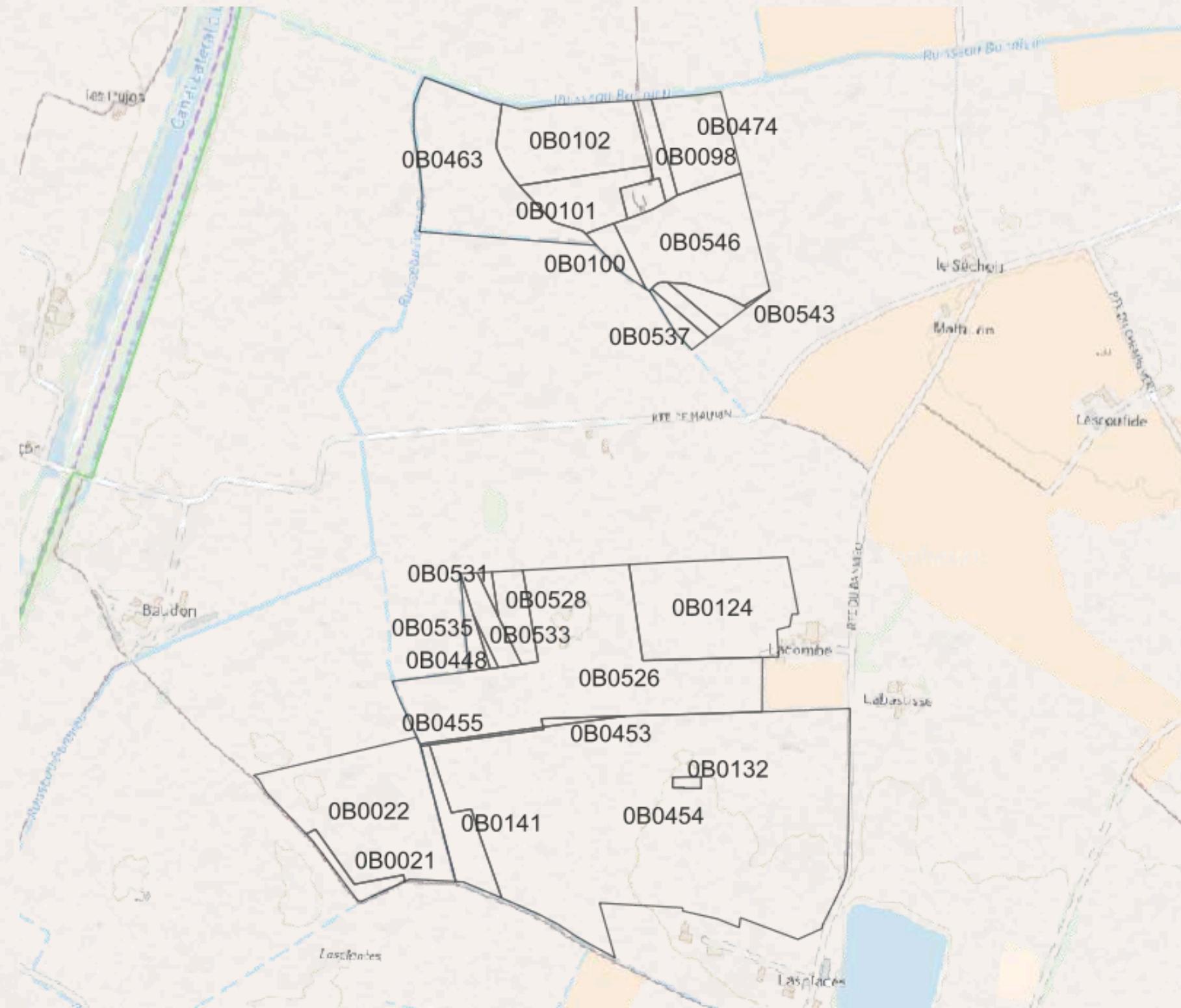
Localisation du projet

Localisation géographique

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE
Lieux-dits «Lasplace, Lacombe,
Versailles»,
Monheurt 47160



Plan parcellaire



Volet agricole du projet

Volet agricole : contexte de l'exploitation agricole

Thierry FARINA, (55 ans) installé en EARL depuis 1992 à Saint-Léger (47160)

Quentin (fils de Thierry), est salarié de l'EARL depuis 4 ans. Il est installé en EI sur une quinzaine d'hectares. Il sera bientôt associé dans l'EARL. L'exploitation est dans la famille depuis 3 générations.

SAU : 170 ha dont 80 ha en propriété

Productions de grandes cultures : maïs, blé, soja, colza

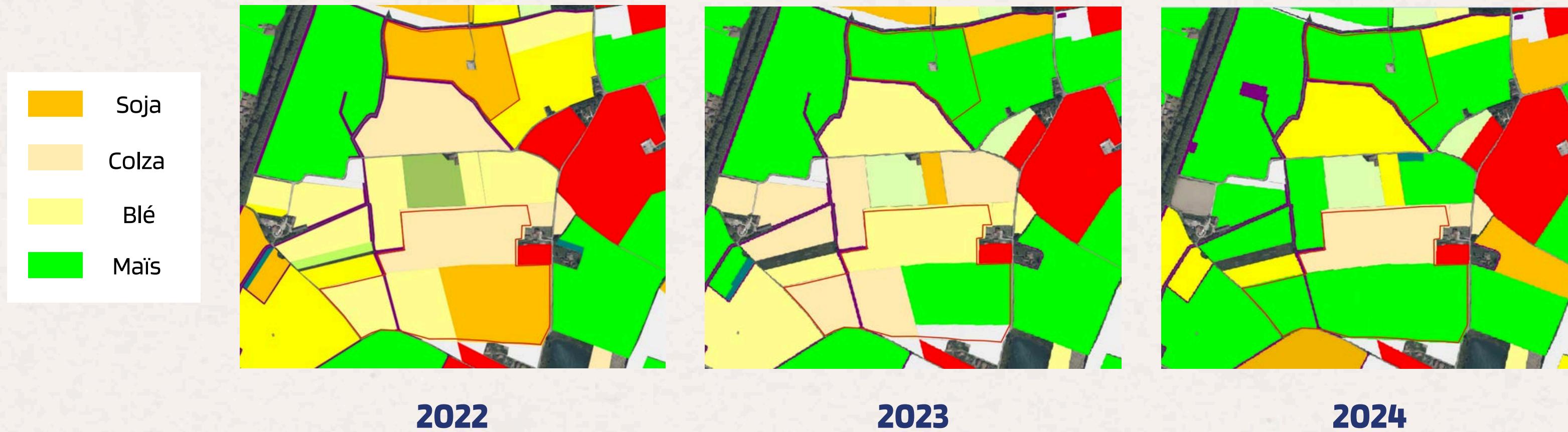
Production de semences : betterave porte-graine

Productions fruitières : kiwis et prunes de table

Enjeux

- **Assurer la pérennité** de l'exploitation en vue de l'entrée de Quentin dans l'EARL
- **S'adapter au changement climatique** en protégeant les cultures des aléas climatiques, notamment du stress hydrique
- Avoir un **système d'irrigation intégré** au parc agrivoltaïque permettant une meilleure gestion de l'irrigation (économies d'eau et de temps)

Volet agricole : parcellaire du projet



La rotation retenue :

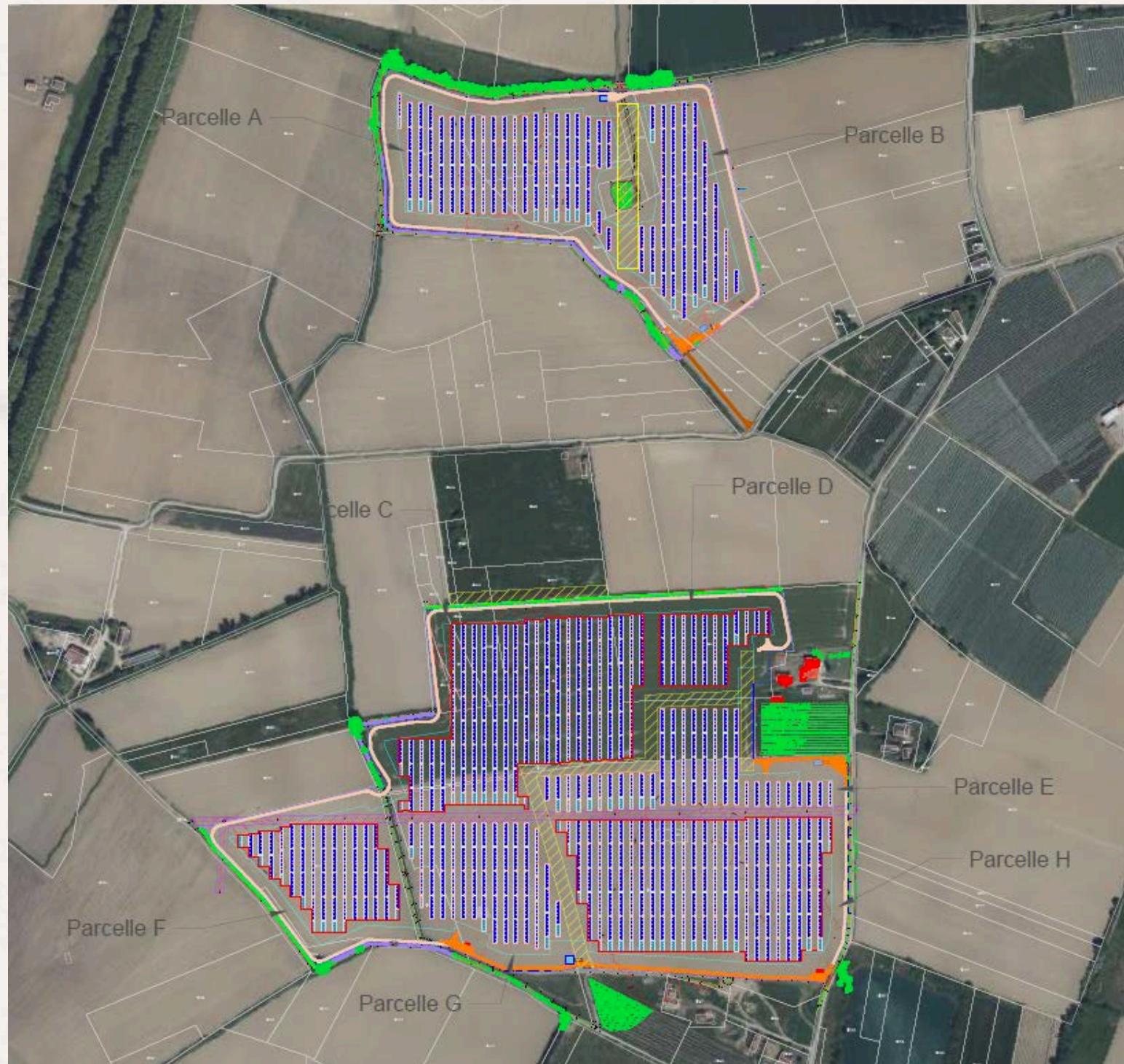


- Couverture des sols derrière le Sorgho et le Blé tendre d'hiver
- Cultures irriguées à l'exception du blé et du sorgho

Volet agricole : photos des parcelles



Volet agricole : description du projet agrivoltaïque



Situation future (avec projet APV)

Coactivité : **Grandes cultures**

Surface clôturée : **37.4 ha**

Technologie : **trackers**

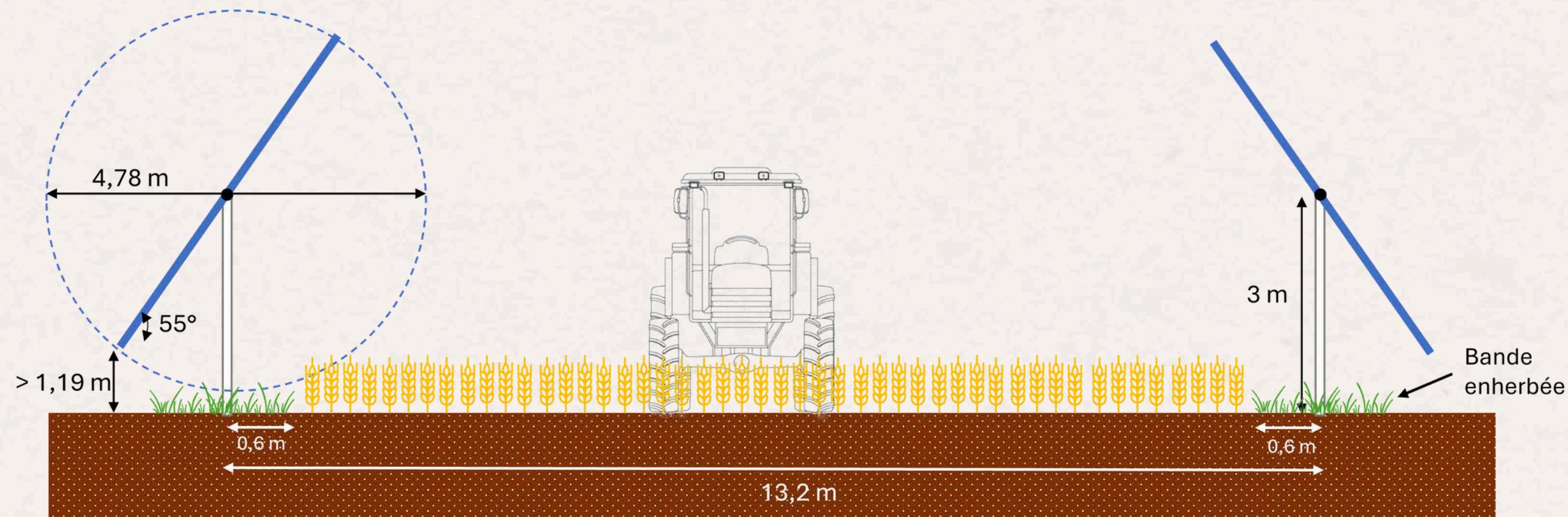
Puissance : **20.34 MWc**

Distance pieu à pieu : **13,2 m**

Equivalent consommation foyers : **8000 foyers/an**

Coût prévisionnel : **17 000 000€**

Les structures agrivoltaïques



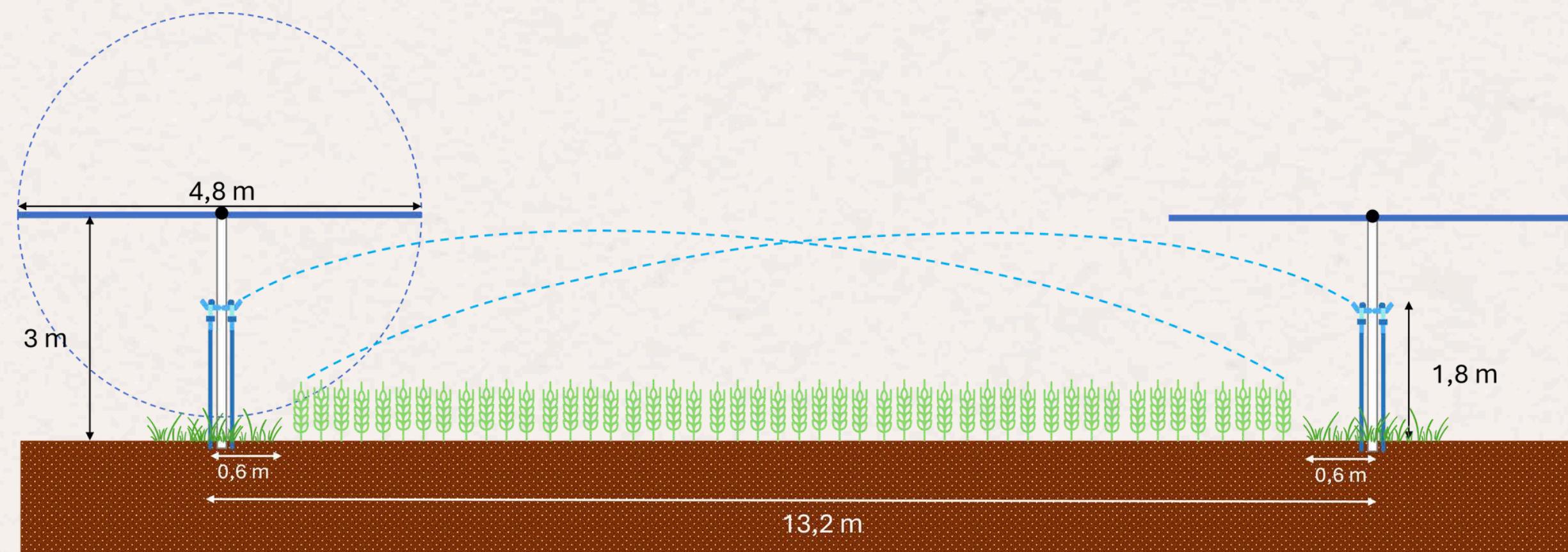
Vue de coupe d'une installation agrivoltaïque en situation de passage du tracteur

Grâce à une structure de type trackers, il est possible de **piloter l'orientation des panneaux**. Le pilotage agronomique est mis en place à **des stades clés de développement** de la plante afin de préserver le rendement tout en modulant le microclimat sous les panneaux (ombrage, température, humidité, etc.).

Une simulation de ce pilotage est réalisée par le bureau d'étude **Agrisoleo**.

*Le schéma présenté sur cette diapositive est préliminaire

L'irrigation



Vue de coupe d'une installation agrivoltaïque équipé d'un système d'irrigation en couverture intégrale

Le système d'irrigation qui s'adapte le mieux aux projets agrivoltaïques est le système de couverture intégrale.

Les sprinklers sont couplés aux pieux des trackers.

Le fonctionnement en basse pression permet de réaliser des économies d'énergie. De plus c'est un système d'irrigation de précision qui permet d'optimiser l'utilisation de la ressource en eau.

Des sondes tensiométriques peuvent être installée afin d'optimiser d'avantage la gestion de l'eau (sondes Weenat).

*Le schéma présenté sur cette diapositive est préliminaire

Planning

Etudes agricoles en cours

Etude agropédologique

Février - Juin 2025

Réalisée par **Agrisoleo**, permet d'évaluer le potentiel agronomique des parcelles du projet

Etude de coactivité

Juin - automne 2025

Réalisée par la **Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne**, permet d'évaluer la compatibilité de l'activité agricole et de l'installation agrivoltaïque

EPA

Rendu fin 2025

Réalisée par la **Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne**

Etude de pilotage agronomique

Rendu fin 2025

Réalisée par **Agrisoleo**, permettant de définir le pilotage des panneaux en fonction des cultures et de garantir 90 % du rendement

Etude comptable

Rendu début 2026

Etude permettant d'évaluer l'impact du projet sur l'économie de l'exploitation, réalisation d'un prévisionnel économique.



Etudes en cours

Volet Naturel :

Bureau d'études : ECR Environnement

Livraison de l'état initial complet du volet naturel de l'étude d'impact : octobre 2025

Lancement de l'étude des impacts et mesures : novembre /décembre 2025



Volets physique et humain :

Bureau d'études : ECR Environnement

- État initial reçu en octobre 2025

Volet paysager :

Bureau d'études : ECR Environnement

- État initial reçu en novembre 2025

Etude hydraulique

Bureau d'études : HYDROGEN

- En cours



Lancement des études d'impacts et mesures en décembre 2025



Dépôt du permis de construire visé
pour février 2026

Enjeux environnementaux

Enjeux environnementaux

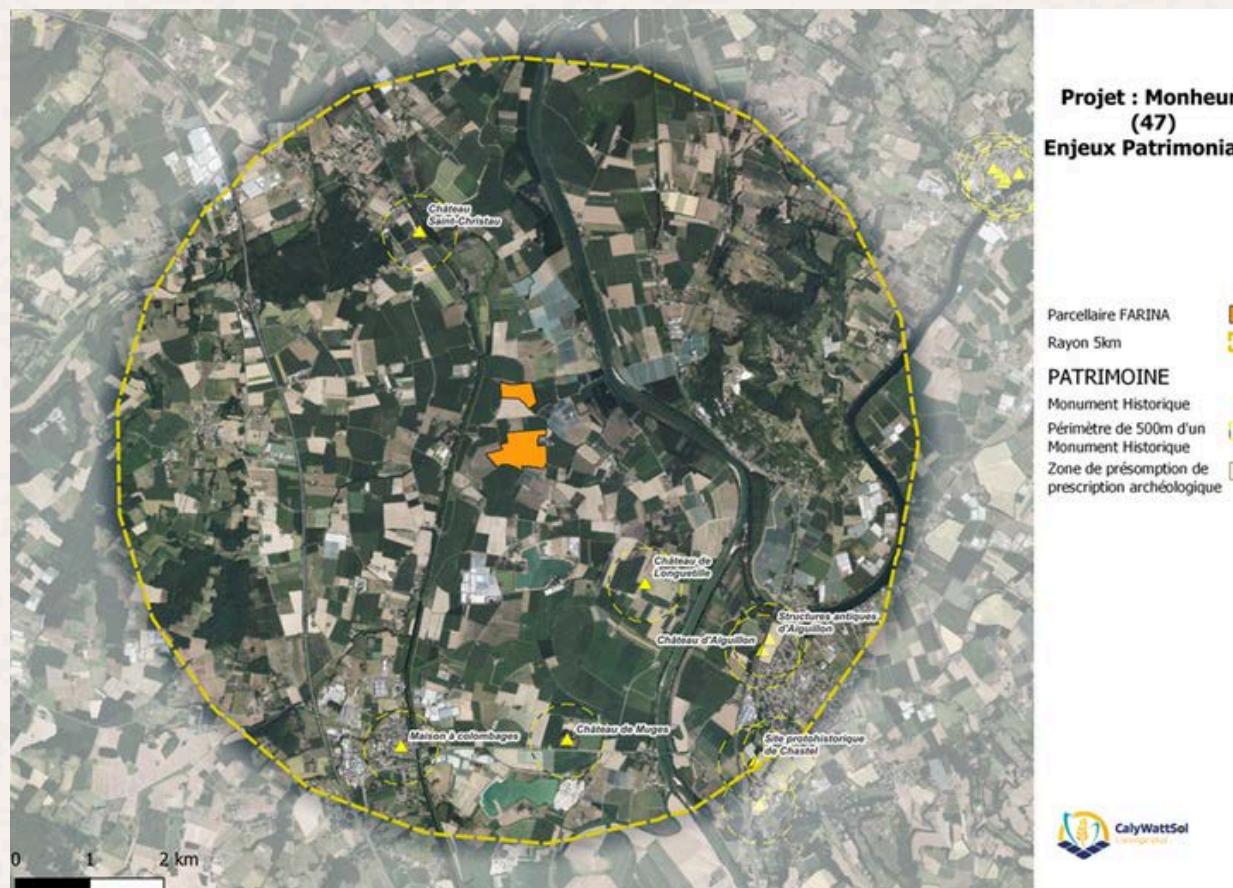
La zone d'étude n'intersecte aucune zonage environnemental réglementaire

La zone d'étude présente très majoritairement un enjeux faible d'un point de vie environnemental



Enjeux paysagers et patrimoniaux

Enjeux paysagers et patrimoniaux



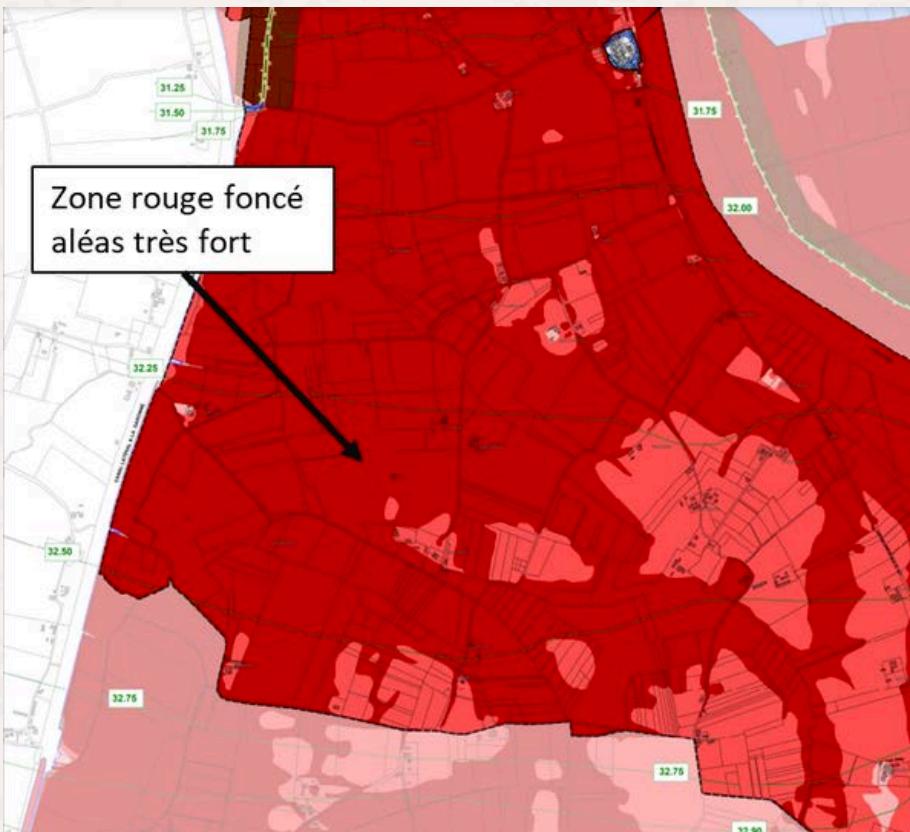
Le site se situe en dehors de tout périmètre de protection de monument inscrit ou classé



Prise en compte des enjeux et respect des recommandations paysagères :

- Préserver les haies, bosquets et arbres isolés
- Conserver la mosaïque parcellaire en découplant le projet en plusieurs îlots photovoltaïques
- Renforcer ou créer un réseau de haie
- Bien intégrer les bâtis dans le paysage.
- Sensibiliser la population via la randonnée locale
- Eloigner le projet des secteurs habités de Lacombe et Lasplaces ;

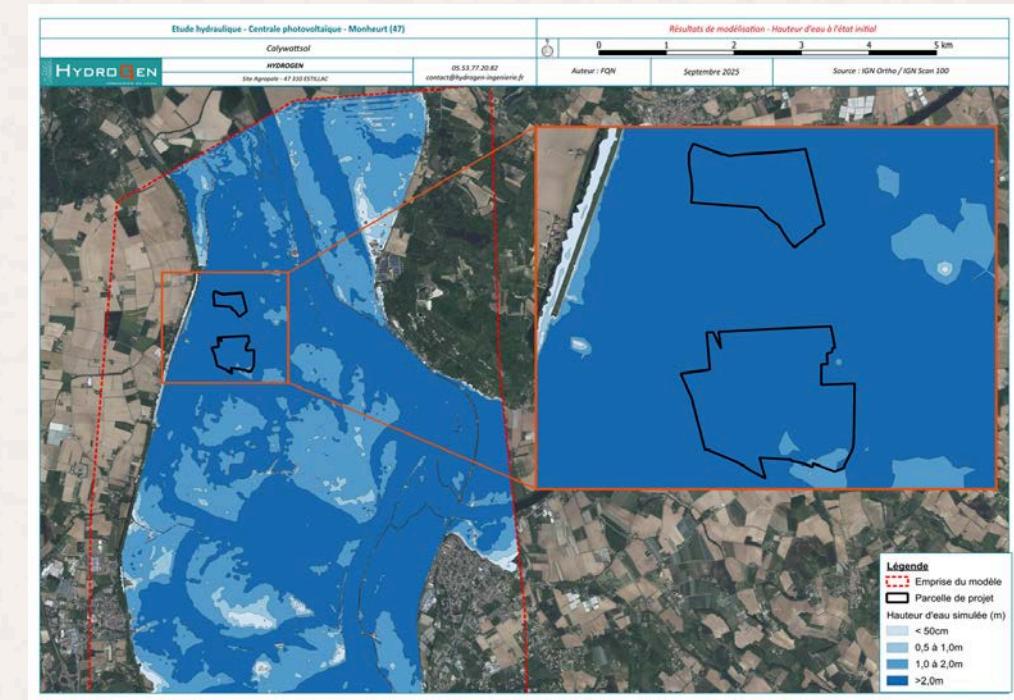
Prise en compte des enjeux liée aux risques inondations
 Echanges avec la DDT
 Respect du règlement
 Réalisation d'une étude hydraulique



Constructions et installations nouvelles susceptibles d'être autorisées sous réserve de prescriptions :

“La création de toute installation destinée à la production d'énergie renouvelable sous réserve que les équipements vulnérables soient situés au-dessus de la cote de référence ou soient étanches, que l'installation soit conçue pour résister à la crue de référence, et sous réserve de la production d'une étude hydraulique préalable (à adapter selon le projet) si le projet est à proximité de zones urbaines ou bâties (à moins de 100 mètres) afin de justifier des mesures prises pour limiter l'aggravation du risque pour le voisinage (existant et futur).”

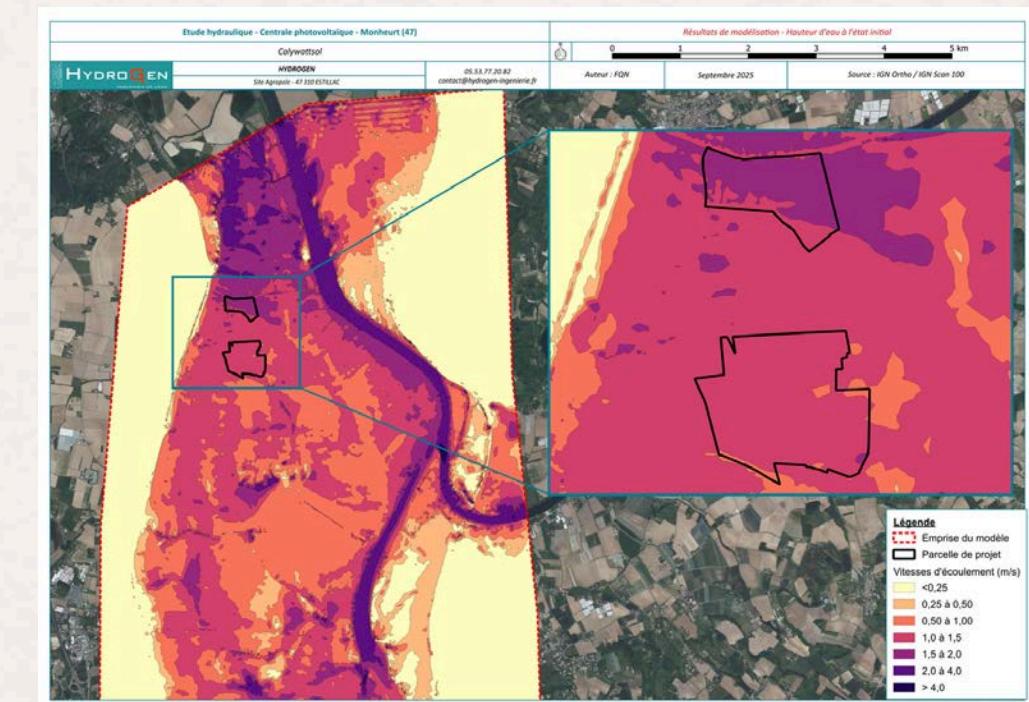
Résultats des premières simulations hydrauliques :



Hauteurs d'eau :

Sud : 1,5 à 2,5 m

Nord : jusqu'à > 3,0 m



Vitesses d'écoulement :

Parcelle Sud : 1,0 à 1,5 m/s

Parcelle Nord : 1,4 à 1,7 m/s

Sens d'écoulement dominant : Sud → Nord

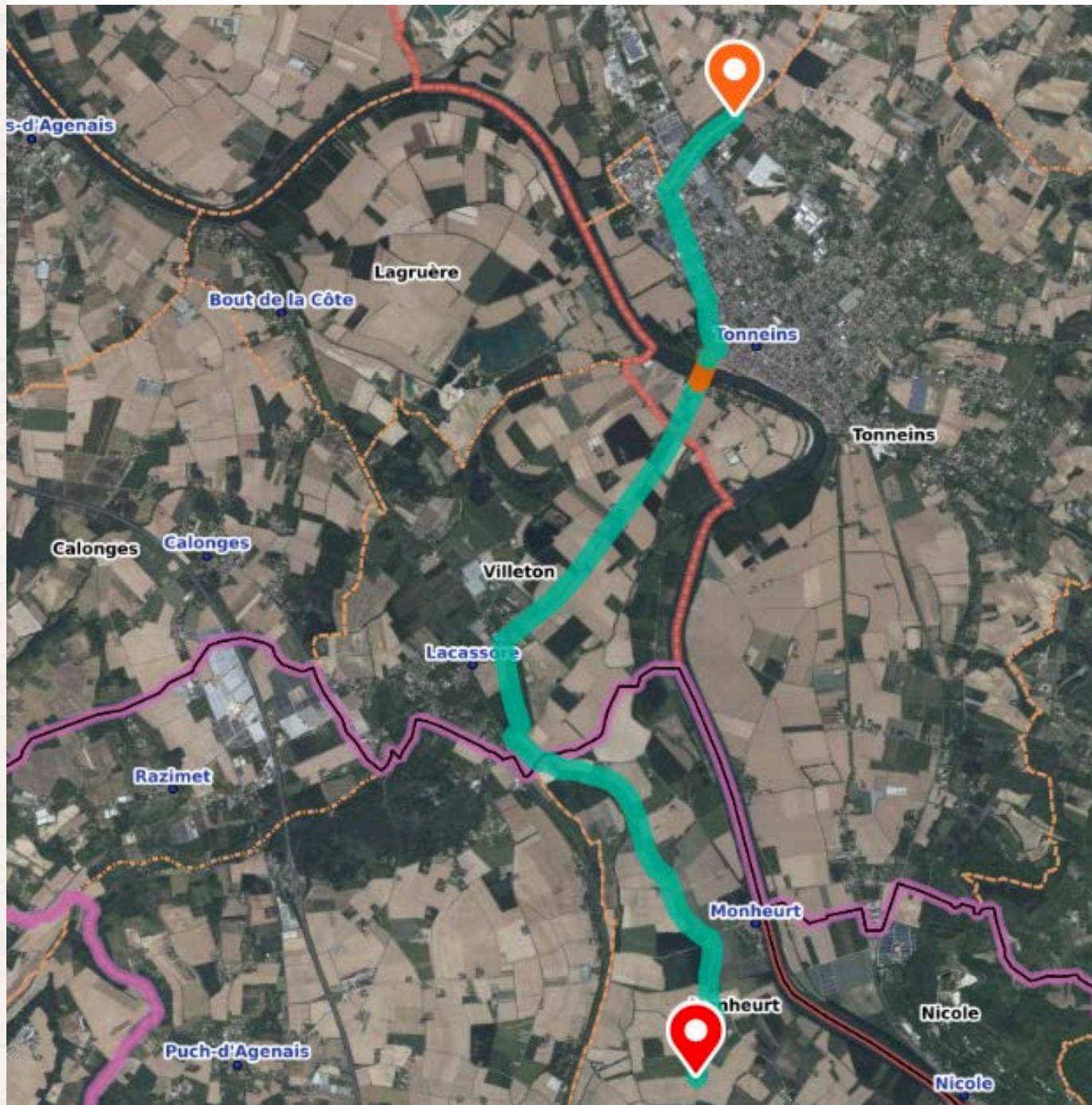
Concertation

Concertation

| Juillet 2024 | Novembre 2024 | Novembre 2025 | Novembre 2025 | Novembre 2025 | 10 décembre 2025 |
|---|---|--|---|----------------------|---|
| Présentation du projet à la mairie Monheurt | présentation du projet à la communauté des communes | Présentation du projet par M. Farina à ses voisins | Présentation de l'avancement du projet à la mairie Monheurt | Passage en pôle EnR | comité de projet Permanence publique |

Raccordement

Raccordement

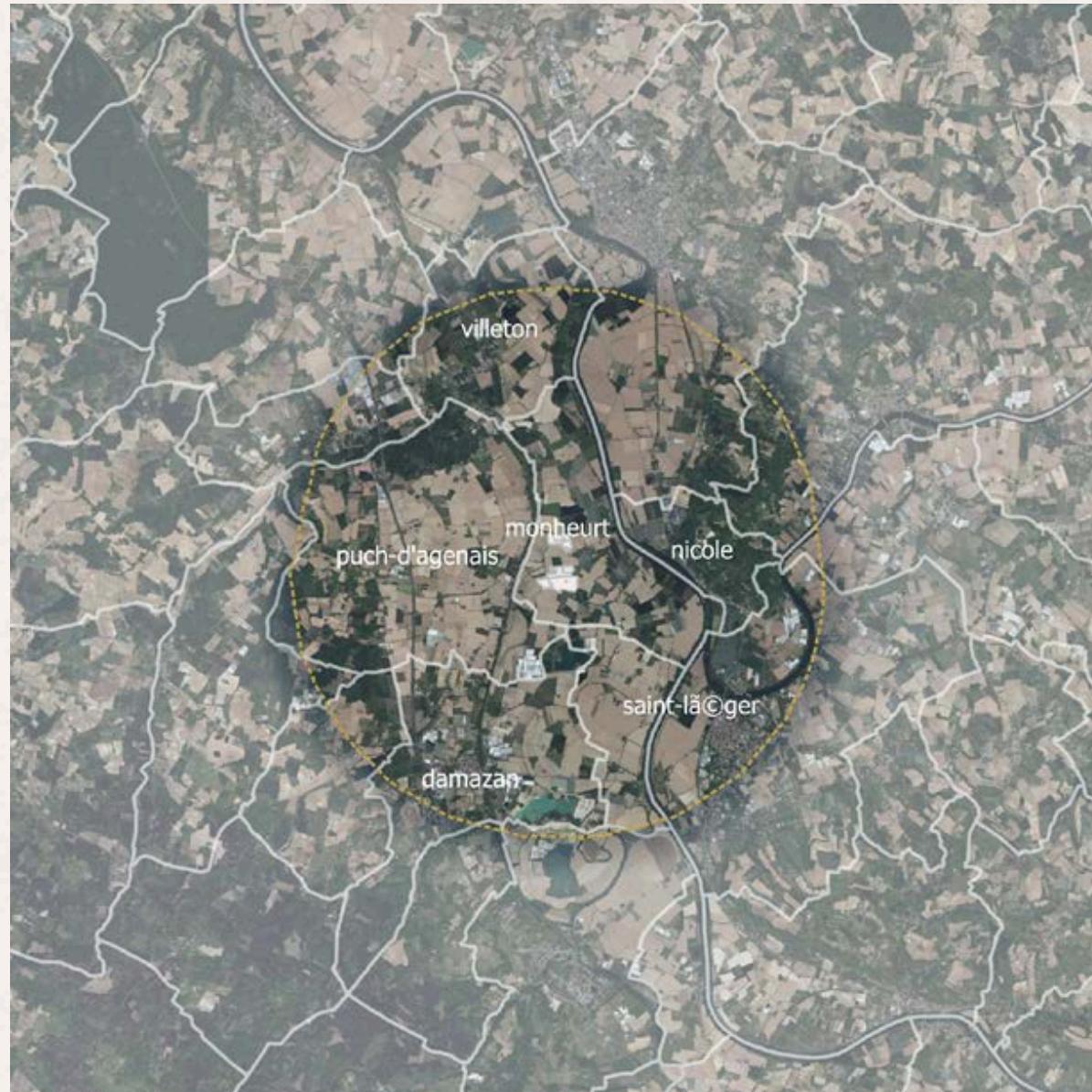


CARTE : Raccordement

- Potentielle localisation du poste de livraison
- Poste source existant (Poste source de Roja à Tonneins)
- Potentiel tracé de raccordement (à 12 km)

Urbanisme

Urbanisme



Projet : Monheurt (47)
Urbanisme

Documents d'urbanisme : RNU

CARTE : Urbanisme

Commune de Monheurt – RNU
Elaboration du PLUi en cours avec
approbation prévu en 2026

Dessertes

Dessertes

Le projet sera accessible principalement via la route de Maurin et la route du Bannieu

Les chemins existants permettront d'accéder ensuite directement au site



Retombées sur le territoire

Retombées sur le territoire

| Commune | MONHEURT | | |
|---|----------------|---------------|------------------|
| Fiscalité CC | FPZ | | |
| Hypothèses Taux | | | |
| | Taux Communal | Taux Interco | Taux Département |
| Taxe d'Aménagement | 1,00% | 0,00% | 1,50% |
| TFPB | 36,16% | 6,09% | |
| CFE | 22,65% | 24,73% | |
| Répartition IFER | 50% | 0% | 50% |
| Estimation Taxe d'Aménagement* (uniquement à construction) | | | |
| | Commune | Interco | Département |
| Taxe d'Aménagement | 8 700€ | - € | 13 000€ |
| Estimation retombées Annuelles* | | | |
| | Commune | Interco | Département |
| IFER** | 31 000€ | - € | 31 000€ |
| TFPB | 4 300€ | 700€ | - € |
| CFE | 3 700€ | 4 100€ | |
| TOTAL | 39 000€ | 4 800€ | 31 000€ |

* Estimation arrondie à la centaine d'euro, selon les taux en vigueur et les hypothèses de marché à date de simulation

** Montant estimé de l'IFER à la date de construction (tenant compte de l'inflation)



CalyWattSol
L'ancrage local

